Problème crédit et huissiers

Par Lowlowic	
Bonjour à tous,	
il via 5 ana ilai contractó un grádit de 10 000 aures et tout high ramboursé abaque mais	

il y'a 5 ans j'ai contracté un crédit de 10 000 euros et tout bien remboursé chaque mois. Mais il y'a environ 2 ans et demi j'ai bénéficier d'une rupture conventionnelle et début la galère. j'ai essayer trouvé une solution pour baissé les mensualité cela n'as pas aboutit. les prélèvement rejeter plusieurs fois et plus nouvelle, maintenant j'ai u huissiers qui souhaite venir chez moi mais j'ai pas de jugement ou autre comme j'ai pu lire sur internet. j'ai essayé trouver un arrangement mais refuse (réponse : l'organisme de crédit vous contactera pour un accord), mais pas nouvelle...

j'ai déjà plusieurs crédit en cours et à jour.

Merci pour votre aide
-----Par Tisuisse1

Etes-vous certain(e) que les courrier émanent bien d'un huissier qui agit ayant en possession un titre exécutoire? Si c'est un huissier sans titre exécutoire, il agit à titre amiable sur demande de votre créancier mais il se peut aussi que vous ayez à faire à une "officine de recouvrement" qui se fait passer pour huissier (cas trop fréquent hélas!) et cette officine n'a aucun pouvoir contre vous.